

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
VENDREDI 7 AVRIL 2023

1,9 MILLIONS D'EUROS POUR FINANCER DES TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE !

La Banque des Territoires et le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE35) s'engagent pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics en Ille-et-Vilaine.

Engagée pour la transformation écologique, la Banque des Territoires fait de la rénovation énergétique des bâtiments une priorité. Cette ambition rencontre celle du Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE35) qui œuvre au quotidien aux côtés des élus locaux pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable.

Ensemble, la Banque des Territoires et le SDE 35 signent une convention d'intracring de 1,9 M€ pour accélérer les travaux énergétiques des bâtiments publics des collectivités.

► De la nécessité d'engager des travaux de rénovation énergétique...

Réunissant les 333 communes d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat Départemental d'Énergie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35) est un acteur public majeur de l'énergie du département. Les collectivités qui lui ont transféré leur compétence bénéficient déjà d'un accompagnement pour la gestion de l'éclairage public ou encore le pilotage de l'achat groupé de gaz naturel et d'électricité. Ce transfert de compétence et l'achat groupé permettent une diminution des coûts pour les collectivités aussi bien humains que financiers.

Dans un contexte d'évolution des coûts de l'énergie, beaucoup de collectivités envisagent d'engager des travaux de rénovation de leurs bâtiments publics, afin de réduire leur facture énergétique et aussi de répondre à leurs obligations en matière d'économies d'énergie. En effet, le décret du 23 juillet 2019 impose aux propriétaires de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m² de réduire leur consommation d'énergie d'au moins 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 par rapport à 2010.

► ... à la création d'un service dédié

Sollicité quotidiennement sur ce sujet, le syndicat a travaillé à la structuration d'une offre complète d'accompagnement des élus, allant de la sensibilisation jusqu'aux contrats d'exploitation et de maintenance en passant par l'aide à la fois technique et financière dans le montage des dossiers financiers. Dans ce contexte, le SDE 35 a approuvé, le 19 octobre 2022, la création d'un service d'aide à la rénovation énergétique des bâtiments publics pour ses communes membres, en lien avec l'ingénierie présente sur le territoire, comme les CEP (Conseillers en Énergie Partagée).

Le travail conjoint du SDE 35 et de la Banque des Territoires va permettre de proposer aux collectivités locales une modalité de financement innovante de leurs investissements dans ce domaine. D'abord orientée en 2023 vers des rénovations légères financées via l'intracring avec un temps de retour sur investissement inférieur à 13 ans, les rénovations conduites à partir de 2024 seront plus importantes et mixeront un financement intracring et de l'emprunt bancaire.

Partenaires des collectivités locales au quotidien, la Banque des Territoires et le SDE 35 signent une convention d'intracting d'un montant de 1 900 000 € afin de financer un plan de travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments publics programmés par les communes membres du SDE35.

La démarche, développée et portée par le SDE35, permettra de mutualiser et d'optimiser le financement apportée par la Banque des Territoires, un partenaire de confiance, au service des projets des collectivités.

Cette nouvelle offre proposée par le SDE35 participe à la lutte contre les fractures territoriales en accompagnant toutes les collectivités du territoire breillien, et notamment les plus petites, et vise à améliorer le confort de vie et d'usage dans les bâtiments publics.

Cette convention s'inscrit pleinement dans les engagements de la Banque des Territoires et du SDE35 au service de la sobriété énergétique des collectivités et de l'adaptation au changement climatique.

Qu'est-ce que l'intracting ?

Il s'agit d'un dispositif qui prévoit le financement, par un fonds dédié, d'actions d'efficacité énergétique avec un temps de retour relativement court dans le but de réduire, pour le propriétaire, les coûts de fonctionnement de ses bâtiments. Les économies générées par la baisse des consommations énergétiques sont alors réinjectées dans de nouvelles opérations, selon le principe d'une chaîne vertueuse.

Contacts presse

SDE35

Sophie Lanternier

s.lanternier@sde35.fr

06 61 22 09 02 @SDE35_

Banque des Territoires Bretagne - Groupe Caisse des Dépôts

Morgane Vallée

morgane.vallee@caissedesdepots.fr

06 71 94 72 28 @BdT_Bretagne

A propos du SDE35

Propriétaire des réseaux de distribution électrique dont il garantit le service public, le Syndicat Départemental d'Énergie 35 accompagne les 333 communes d'Ille-et-Vilaine dans l'aménagement de leurs territoires et sur la voie de la transition énergétique. Outil de proximité, le SDE35 assure la modernisation des réseaux électriques dans les communes rurales et leur dissimulation pour l'ensemble des communes.

Le SDE35 intervient dans le domaine de l'éclairage public pour les communes lui ayant transféré leurs compétences. Très impliqué sur le champ des mobilités durables, le SDE35 mène une politique volontariste pour soutenir le développement de mobilités alternatives : déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques, expérimentations hydrogène, stations de recharge en biogaz. Acteur local de la transition énergétique, il a créé la SEM (société d'économie mixte) Energ'IV pour massifier le développement des énergies renouvelables en Ille-et-Vilaine. Pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et durable

www.sde35.fr @SDE35_

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques.

Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr

@BanqueDesTerr